

Pas de 2^e école primaire sur L'Île-des-Sœurs...

Qu'arrivera-t-il aux enfants?

Mémoire présenté

à

l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Le 4 juillet 2013

par

Véronique Tremblay

Résidente de la place du Soleil, directement sur le Parc de la Fontaine

Bachelière en psychologie

Présidente du Conseil d'Établissement de l'école primaire de L'Île-des-Sœurs

Déléguée régionale, Comité régional de parents Sud (CRPRS/CSMB)

Responsable, Comité central de parents (CCP/CSMB)

Organisatrice responsable de l'Expo-sciences de l'école primaire IDS depuis 3 ans

Bénévole, Marchons vers l'École

Administratrice, Conseil d'administration, Fondation école primaire IDS (2010-2012)

Mère de deux enfants (Sacha, 10 ans — 4^e année, et Samuel, 14 ans)

Pas de 2^e école primaire sur L'Île-des-Sœurs!

Qu'arrivera-t-il?

Selon la *Loi sur l'Instruction publique du Québec*, toutes les commissions scolaires de la province sont dans l'obligation de fournir à chaque enfant de 5 à 16 ans de son district une place-élève, c'est-à-dire un pupitre individuel dans une salle de classe appropriée dirigée par un professeur qualifié, et ce, sous un même toit. La Commission scolaire Marguerite-Bourgeois ne fait pas exception à cette règle. Toujours selon cette même loi,

« ... l'école est un établissement d'enseignement destiné... à collaborer au développement social et culturel de la communauté... Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. » (1)

Le gros bon sens nous porte à croire que la loi favorise qu'une école soit au cœur de sa communauté. Une école loin de la maison entraîne automatiquement une inégalité des chances...

Les faits

1. Trois classes d'accueil (nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'est pas le français) sont actuellement transférées à Verdun.
2. La population scolaire est en croissance à L'Île-des-Sœurs (2)
3. La population scolaire augmente aussi dans les écoles de Verdun (3)
4. Les points 2 et 3 ne tiennent pas compte de l'augmentation de population, adultes et enfants subséquente à la construction de nouveaux logements à L'Île-des-Sœurs.
5. Malgré les transferts actuels, le taux de surpopulation est d'environ 10 % dans l'école primaire actuelle; la capacité maximale étant de 41 classes, 44 classes s'y trouvent actuellement, dépassant les ratios.
6. La bibliothèque, le local informatique, les locaux réservés à l'orthopédagogie et aux autres services ont tous été transformés en salles de classe. Les services d'éducation spécialisés sont dispensés dans les corridors, « isolés » par des plantes. Des cours de musique sont dispensés au Centre Elgar, restreignant l'accès aux instruments de musique intéressants (Sacha joue de la flûte à bec depuis 4 ans; il a appris à détester les cours de musique.)
7. Plusieurs enfants souffrent du niveau trop élevé du bruit.
8. La cour d'école est trop petite, limitant les activités sportives et les jeux.

Que se passera-t-il en septembre 2014?

La CSMB devra fournir des places-élèves ailleurs. Les écoles les plus proches sont à Verdun (terre). Vu le nombre d'enfants à déplacer, ceux-ci seraient répartis dans plusieurs écoles primaires différentes.

Pour la logistique, s'il n'y a pas de nouvelle école sur l'île, nous voyons deux avenues.

Première avenue

Les enfants sont transportés à Verdun (terre) en autobus le matin. L'après-midi, même s'il y a un autobus après l'école, beaucoup de parents devraient aller chercher leur (s) enfant (s) à l'école. En effet, il n'est certain que l'horaire de travail permette aux parents d'être à la maison à l'heure où l'autobus y déposerait leurs enfants.

Emprunter cette avenue risque d'avoir des conséquences graves pour les enfants. Nous en avons identifié quelques-unes :

- 1- Déficit de sommeil de 1 à 2 heures par nuit (4)
- 2- Plus de 2 heures de transport par jour : moins de temps pour jouer dehors, faire leurs leçons, se reposer,...
- 3- Exposition accrue aux risques de la route, à l'intimidation et au taxage
- 4- Socialisation plus difficile puisqu'on ne fréquente pas l'école de son quartier

Ces enfants seront donc exposés à des stress supplémentaires inutiles. Est-ce bien ce que nous voulons?

LES ENFANTS NE PEUVENT SIMPLEMENT PAS EN ABSORBER DAVANTAGE.

Pour illustrer la situation, le tableau de la page suivante présente une journée dans la vie de trois amis :

William, qui habite rue de Gaspé, va à l'école de L'Île-des-Sœurs.

Matis et Chloé, qui habitent place du Soleil, vont à l'école à Verdun (terre)

À vous de juger qui a la meilleure part!

	Matis (10 ans) et Chloé (6 ans) Écoles de Verdun (terre)	William (10 ans) École primaire Île-des-Soeurs
06:00	Matis et Chloé se lèvent et s'activent.	William dort
06:50	On sort dehors attendre le bus	
07:00	Les enfants entrent dans l'autobus.	William se lève et s'active.
07:40	L'autobus est plein! On s'engage sur Décarie.	
07:50		William part pour l'école
08:00	On arrive à l'école de Matis. 10 min d'attente et 1 h de transport. Il y a des jours c'est plus long.	William retrouve ses amis et joue.
08:05	Matis entre en classe L'autobus repart avec Chloé. Elle fréquente une autre école. Elle y sera dans 20 minutes.	William entre dans sa classe.
08:25	Chloé entre en classe.	
09:00	Matis et Chloé commencent à sentir la faim.	
10:00	Collation Enfin!	Collation
11:30 Dîner	On mange à l'école, lunch ou traiteur.	William dîne 3 jours à la maison et les 2 autres jours, il mange à l'école.
13:00	On reprend les cours.	On reprend les cours.
15:10	L'école est finie, on va au service de garde	L'école est finie, on va au service de garde ou à la maison.
15:20	La collation, puis les devoirs.	La collation, puis les devoirs.
17:15	Maman quitte son travail	Maman quitte son travail
17:30		Maman arrive à l'école
17:40		William arrive à la maison
17:55	Maman arrive à l'école de Matis	
18:10	Maman et Matis arrivent à l'école de Chloé.	On soupe en famille et on prend le temps de se raconter notre journée.
18:40	Papa arrive à la maison et commence le souper.	On fait les leçons
18:45	Maman, Chloé et Matis arrivent à la maison.	
19:15	On mange en famille.	
19:10		Le bain, les dents, les p'tits soins...
19:45	On fait les leçons. Matis et Chloé peinent à se concentrer.	
19:40		William lit son livre préféré.
19:50		William se couche.
20:00		William dort.
20:15	Le bain, les dents, les p'tits soins...	
20:45	Au lit!	
21:00	Chloé dort. Matis est agité.	

Le rythme de vie de Matis et Chloé risque de les rendre plus fragiles.

Pour appuyer notre propos, voici quelques données portant sur le stress chronique, les troubles anxieux et l'obésité chez les enfants.

1. « *La recherche démontre que le développement sain d'un enfant peut être compromis par une exposition excessive, ininterrompue ou prolongée de stress dans son environnement. Des effets toxiques sont notés sur l'apprentissage, le comportement, la santé physique et mentale ainsi que la productivité à l'âge adulte.* » (5)
2. ...les troubles mentaux les plus répandus dans la population scolaire québécoise sont les troubles anxieux dont la prévalence se situe entre 2,4 % à 21 % (6)
3. « Ce qui est alarmant au Québec,... ce n'est pas le nombre absolu d'obèses, mais leur croissance. En 15 ans, le taux d'obésité a triplé. » Une autre tendance inquiétante est la croissance des problèmes de surpoids chez les enfants québécois, dont 10 % sont obèses et 27 % souffrent d'embonpoint. (7)

Le rythme de vie de Matis et Chloé risque de les rendre plus fragiles.

Deuxième avenue

En instaurant un service de garde sur l'île, on éviterait que les parents aillent chercher les enfants à Verdun et on réduirait les pertes de temps, le stress, l'empreinte de carbone, on éviterait d'augmenter la surcharge du nombre de véhicules qui circulent à travers les travaux (pont Champlain, échangeur Turcot, autoroute VM) en pleine heure de pointe

- Les autobus quitteraient l'école à 3 h 30; les enfants débarqueraient tous au même endroit (service de garde) vers 4 h (moins de temps de transport pour les enfants)
- Les frères et les sœurs seraient au même endroit. Un seul arrêt pour les parents.
- La proximité faciliterait aussi la collaboration – on pourrait s'arranger entre voisins pour aller chercher les enfants au besoin.
- Il faudrait des locaux pour 150 enfants en 2014, mais prévoir jusqu'à 450 places d'ici 2020.
- Existe-t-il des locaux sur L'Île-des-Sœurs capables de recevoir 150 à 450 enfants entre 16 h et 18 h?
- Conclusion : Il faut construire...
- Si j'étais cynique, je proposerais le Parc de la Fontaine...
- Et puisqu'il faut construire... pourquoi construire pour 2 h par jour?

- Dans le présent dossier, les recommandations de l'OCPM sont cruciales; plusieurs yeux sont tournés sur cet exercice et serviront d'exemple pour les autres projets d'écoles primaires à Montréal et ailleurs au Québec. C'est donc l'avenir du Québec que l'on fragilisera en offrant aux enfants d'ici et d'ailleurs, des conditions de vie inadéquates.

La cloche a sonné; il est grand temps de construire... notre avenir.

Références

(1) CHAPITRE III-ÉCOLE — SECTION I — CONSTITUTION

36. L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif mis en œuvre par un plan de réussite.

(2) voir prévisions démographiques selon la RAMQ dans le dossier de présentation du projet de la CSMB

(3) selon M Sylvain, dg de la CSMB, 17 juin dernier lors de la présentation du projet de la nouvelle école à l'OCPM

(4) l'Institut Douglas, spécialisé en santé mentale, recommande 11 heures par nuit

(5) <http://symposium.fondationdrjulien.org/fr/programmation/thematiques.aspx>

Réponse au stress toxique : elle peut se produire quand un enfant fait l'expérience forte, fréquente et/ou prolongée d'une situation difficile. Ce genre d'activation prolongée des systèmes de réponse au stress peut perturber le développement de l'architecture du cerveau et d'autres systèmes organiques, en plus d'augmenter le risque de maladies et de troubles cognitifs à l'âge adulte.

La recherche démontre que le développement sain d'un enfant peut être compromis par une exposition excessive, ininterrompue ou prolongée de stress dans son environnement. Des effets toxiques sont notés sur l'apprentissage, le comportement, la santé physique et mentale ainsi que la productivité à l'âge adulte ¹

(6) <http://www.archipel.uqam.ca/1975/1/D1775.pdf>

Étude de l'association entre le genre et les troubles anxieux des enfants de 6 à 8 ans et de 9 à 11 ans de la population scolaire (thèse de doctorat Catherine Barbe)

Au Québec, des taux de prévalences similaires (2,4 % à 21 %) mettent en évidence que les troubles anxieux sont les troubles mentaux les plus fréquents chez les jeunes et ce, lorsque l'on considère la présence d'au moins un des troubles suivants : les phobies spécifiques, l'anxiété de séparation, l'hyper-anxiété et l'anxiété généralisée (Bergeron, Valla, & Gauthier, 2007a; Breton et al., 1999; Valla et al.,

(7) <http://www.ledevoir.com/societe/sante/55057/obesite-plus-du-tiers-des-enfants-quebecois-ont-un-probleme-relie-a-leur-poids>

... prévient Paul Boisvert, responsable des communications à la Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval...